



Fumer dans les toilettes des aéroports

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 29 octobre 2008

Bonjour,

La dernière trouvaille de certains fumeurs peu soucieux du bien être et de la santé des autres : fumer dans les toilettes des aéroports !

J'aimerais savoir ce qu'il est possible de faire pour les en empêcher, les sanctionner et faire que cela ne soit plus possible (par exemple installation de détecteur de fumée dans les cabines).

Très cordialement

Pascal Valu

Réponse :

Si l'odeur de tabac règne dans les toilettes d'un aéroport, le premier réflexe doit consister à s'en plaindre verbalement auprès des agents chargés du maintien de l'ordre et par écrit auprès des responsables de l'aéroport.

DNF expérimente des appareils qui permettent de détecter la fumée et d'émettre un avertissement vocal après détection. Quand cette enquête aura permis de déterminer la fiabilité de ces appareils l'association en conseillera l'équipement aux responsables des lieux qui accueillent du public.